

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF381

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 84 BIS

« Participations financières de l'État »

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer cette disposition adoptée par le Sénat, en cohérence avec le rejet par l'Assemblée nationale d'un amendement identique en première lecture.